



CléA

Formation tout au long de la vie

Accès rapide :

[Quels sont les objectifs du dispositif ?](#)

[Quelle est la durée?](#)

[Quels sont les bénéficiaires ?](#)

[Quelles sont les modalités d'accès ?](#)

[Qui prend en charge la rémunération du stagiaire ?](#)

[Qui prend en charge le coût pédagogique de la formation ?](#)

[Qui contacter pour avoir plus d'informations ?](#)

Présentation

Quels sont les objectifs du dispositif ?

Cette évaluation permet au stagiaire

- de reprendre confiance en identifiant les compétences déjà détenues
- d'identifier ses besoins en formation pour développer celles qui ne le sont pas
- d'attester ou de certifier de ses compétences dans le cadre d'une recherche d'emploi directe ou d'une poursuite en formation,

- d'obtenir une première certification

Elle évalue 7 domaines de compétences, 28 sous domaines :

- français ;
- mathématique ;
- communication numérique ;
- travail en équipe ;
- autonomie et réaliser un objectif individuel ;
- apprendre à apprendre;
- gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

A l'issue de l'évaluation, si la majorité des sous domaines est maîtrisé, la certification peut être obtenue. Sinon, un plan d'actions est élaboré pour développer les compétences non validées. Une deuxième évaluation peut être réalisée sur les domaines non validés, dans un délai de 5 ans.

L'évaluation repose sur des mises en situation concrètes en lien avec le vécu du stagiaire, dans une logique professionnelle.

Durée

Quelle est la durée de formation?

L'évaluation CléA se déroule en 7h environ mais cette durée peut être adaptée aux besoins des stagiaires.

Bénéficiaires

Quels sont les bénéficiaires du dispositif ?

Le dispositif CléA s'adresse aux résidents de la Région Normandie :

- **Sans emploi**
- **En recherche d'emploi** (inscrits ou non à Pôle-Emploi)
- **occupant un emploi à temps partiel,**
- **salariés en insertion** conformément au cadre d'intervention du dispositif formation des salariés en insertion.

Modalités d'accès

Quelles sont les modalités d'accès ?

Le bénéficiaire s'adresse, au choix :

- à son conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, PLIE ou son référent social pour être orienté vers un organisme de formation prestataire,
- à son organisme de formation,
- à l'un des organismes de formation prestataire de l'action CléA via www.trouvermaformation.fr

Prise en charge

Rémunération du stagiaire

Ce dispositif n'ouvre pas droit à rémunération.

Si l'action CléA est réalisée durant un parcours de formation ouvrant droit à rémunération (Savoirs Essentiels, #Avenir...) la rémunération est maintenue pendant l'action CléA.

Coûts pédagogiques

Les coûts pédagogiques ainsi que les frais liés au passage d'une certification sont pris en charge par la Région Normandie.

Contacts

Qui contacter pour avoir plus d'informations ?

Le numéro gratuit Parcours-Métier

Des conseillers vous répondent au 0 800 05 00 00 sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie.

0 800 05 00 00

**Service & appel
gratuits**

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi		14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

RECHERCHER UNE FORMATION